



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

enfants

Question écrite n° 13854

Texte de la question

M. Michel Lefait appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé sur la prévention des accidents d'enfants et plus particulièrement des accidents domestiques. Face à ce fléau qui cause la mort chaque année en France de plus de cinq cents enfants, il lui demande quelles mesures préventives il entend prendre pour faire régresser le nombre de ces accidents.

Texte de la réponse

Le secrétaire d'Etat à la santé est conscient du problème des accidents de la vie courante et tout spécialement chez les enfants. En collaboration avec l'Union européenne, un système permanent de recueil des accidents domestiques, de sport et de loisirs, dénommé EHLASS (European home and leisure accident surveillance system), a été mis en place. Une cellule nationale d'observation des accidents de la vie courante vient d'être installée. Cette cellule a été créée pour contribuer à une réflexion plus globale sur les accidents quotidiens et les moyens de les prévenir.

Données clés

Auteur : [M. Michel Lefait](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (8^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13854

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé et action sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mai 1998, page 2461

Réponse publiée le : 23 novembre 1998, page 6442